



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de rétention

Question écrite n° 5831

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le taux d'occupation des centres de rétention administrative. Il le prie de bien vouloir lui communiquer la moyenne du taux d'occupation, au plan national, pour chacun des mois suivants : août 2012, septembre 2012.

Texte de la réponse

Taux d'occupation moyen dans les centres de rétention administrative en métropole

MOIS	TAUX d'occupation théorique	TAUX d'occupation réel
Août	34 %	39,40 %
Septembre	40 %	45,90 %

La capacité réelle prend en compte les chambres provisoirement indisponibles (travaux, détériorations, réparations...).

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5831

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5340

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 587